



Matières résiduelles



Objectif Réduire la quantité d'ordure.



Moyen n° 1 Augmenter la sensibilisation auprès des citoyens et commerçants.



Actions



Supporter et rencontrer fréquemment les commerçants dans leur processus de réduction.

- Faire l'embauche d'une ressource saisonnière dédiée à l'environnement ;
- Travailler en partenariat avec la MRC HCN pour réaliser les rencontres avec les commerçants et analyser leurs besoins.

Échéancier



**En continu
(2020-2030)**



Mettre en place une campagne de sensibilisation visant la réduction à la source destinée aux citoyens.

- Donner des idées sur les moyens de réduire à la source ;
- Informer des impacts positifs (financiers et environnementaux) d'une réduction à la source ;
- Communiquer les alternatives au plastique à usage unique.

**À court terme
(2020-2023)**



Moyen n° 2 Diminuer le plastique.



Actions

1

Mettre en place une stratégie pour diminuer l'utilisation du plastique.

- Aider les commerçants vers la transition ;
- Augmenter le nombre des fontaines d'eau et mettre davantage en valeur les fontaines d'eau existantes ;
- Sensibiliser les propriétaires de commerce à favoriser les canettes plutôt que les bouteilles en plastique ;
- Évaluer la mise en place d'une réglementation afin de bannir les bouteilles et sacs en plastique ;
- Mettre en place des affiches « eau potable » aux endroits appropriés ;
- Organiser des rencontres avec les commerçants sur les alternatives au plastique à usage unique ;
- Faire des journées d'essai « sans sac de plastique » ;
- Avoir une date symbolique pour l'entrée en vigueur du règlement limitant le plastique à usage unique ;
- Installer une tour de sac réutilisable à l'épicerie ;
- Faire l'achat de tasses et de verres réutilisables pour le centre des loisirs.

Échéancier



À court terme
(2020-2023)



Moyen n° 3 Limiter le gaspillage alimentaire.



Actions

1

Sensibiliser les commerçants et citoyens au gaspillage alimentaire.

- Relayer la campagne « J'aime manger, pas gaspiller » de Recyc-Québec.

2

Mettre en place des ateliers de réduction du gaspillage alimentaire.

- Réaliser des ateliers de cuisine avec des fruits et légumes défraîchis ;
- Proposer des ateliers de cuisine « vide frigo ».

3

Mettre en place un frigidaire et un congélateur communautaire.

- Assurer une bonne communication entourant cette initiative pour favoriser la pleine utilisation de ce service ;
- Veiller à un bon système d'identification des aliments pour assurer une bonne gestion du frigidaire et du congélateur.

Échéancier



En continu
(2020-2030)

À court terme
(2020-2023)

À court terme
(2020-2023)



Objectif **Améliorer le tri des matières recyclables.**



Moyen n° 1 **Sensibiliser les citoyens et commerçants sur les matières recyclables ou non.**



Actions

1

Augmenter la connaissance des matières recyclables.

- Relayer les campagnes de sensibilisation réalisée par Recyc-Québec ou la MRC HCN ;
- Faire la promotion de l'application « ça va où » de Recyc-Québec ;
- Communiquer de façon constante et claire les matières acceptées dans la collecte du recyclage.

2

Communiquer les impacts d'un mauvais tri des matières recyclables.

- Communiquer les impacts environnementaux et financiers ;
- Améliorer la signalisation des poubelles ;
- Améliorer la compréhension du tri des matières recyclables ;
- Informer sur les mesures mises en place par la MRC pour freiner la contamination des bacs de recyclage (billets de courtoisie, conséquences monétaires, etc.).

3

Trouver plusieurs façons de sensibiliser la population afin d'atteindre l'ensemble des citoyens.

- Avoir un souci de rejoindre les citoyens et ce peu importe leur âge, leur quartier et leur langue ;
- Assurer une bonne représentativité au sein du comité de la Politique environnementale.

Échéancier



En continu
(2020-2030)

En continu
(2020-2030)

En continu
(2020-2030)



Moyen n° 2 Mettre en place une stratégie favorisant la consigne et les sites de dépôts.



Actions

1

Préparer la population et les commerçants à la nouvelle mesure gouvernementale de la consigne.

- Travailler de concert avec les acteurs pour faciliter la transition ;
- S'inspirer des modèles déjà réalisés dans d'autres municipalités du Québec.

2

Évaluer les besoins pour d'autres type de dépôt.

- Recyclage des mégots, des bouchons de liège, des crayons de couleur, etc.

3

Voir à la faisabilité de la mise en place d'un site de dépôt pour le verre.

- Travailler en partenariat avec la MRC HCN, évaluer les frais de transport vs prix du verre recyclé ;
- Communiquer avec les municipalités ayant mis en place ce système ;
- Évaluer le système de dépôt à mettre en place.

Échéancier



À court et moyen terme
(2020-2027)

À moyen terme
(2024-2027)

À court et moyen terme
(2020-2027)



Moyen n° 3 Favoriser le tri des déchets ultimes.



Actions

1

Mettre en évidence l'existence des mesures déjà en place.

- Boîtes de dépôts des déchets électroniques, boîtes pour recycler les cartouches d'encre, bacs pour recyclage de batteries, dépôt au garage municipal pour la peinture, etc.

Échéancier



**En continu
(2020-2030)**

2

Informier davantage quelles matières sont acceptées dans le bac bleu et quelles vont aux écocentres.

- Prévoir des outils de communication du type aide mémoire ;
- Faire rayonner les outils de communication existant ;
- Communiquer par différents moyens les rappels concernant le tri.

**En continu
(2020-2030)**



Objectif Favoriser la réutilisation.



Moyen n° 1 Appuyer et mettre en valeur les initiatives favorisant la réutilisation.



Actions

1

Communiquer par divers canaux les événements et mesures en place pour donner une seconde vie aux articles.

- Relayer l'activité « échange tes fripes » ;
- Informer les citoyens des ventes de garage sur le territoire ;
- Mettre de l'avant la cloche à vêtements au centre des loisirs ;
- Mettre en valeur le croque-livre au centre des loisirs ;
- Favoriser des activités de réparation d'objets.

Échéancier



En continu
(2020-2030)

2

Agir comme facilitateur pour les citoyens et organismes désireux de réaliser des initiatives en ce sens.

- Prêter une salle au besoin ;
- Aider à la création de contenu visuel ;
- Supporter la coordination au besoin.

En continu
(2020-2030)



Moyen n° 2 Initier des actions favorisant la réutilisation.



Actions

1

Poursuivre les activités de création à partir des matières recyclées pour les fêtes et lors du camp de jour.

- *Bricolages à partir de matières recyclées pour les fêtes et la programmation du camp de jour.*

2

Réaliser des événements favorisant l'échange de connaissances pour la réutilisation et la réparation d'objets.

3

Évaluer les besoins d'un lieu de transformation ou d'échange.

- *Évaluer l'intérêt d'une friperie et/ou d'un centre de réparation (permanente ou ponctuelle) ;*
- *Évaluer la mise en place d'une entreprise/atelier/activité de réutilisation et de transformation du textile.*

Échéancier



▼
**En continu
(2020-2030)**

▼
**À court terme
(2020-2023)**

▼
**À moyen et long terme
(2024-2030)**



Objectif **Valoriser les déchets organiques.**



Moyen n° 1 **Sensibiliser et soutenir les commerçants et citoyens.**



Actions

1

Accompagner et soutenir les commerçants dans leurs actions de compostage.

- Rencontrer les commerçants pour leur expliquer la nécessité de faire du compost ;
- Organiser des tables rondes pour favoriser l'échange des bonnes pratiques entre commerçants ;
- Mettre en place des formations communes sur le compost pour tous les travailleurs saisonniers ;
- Souligner les efforts des commerçants qui compostent ;
- Relayer les programmes d'accompagnement de la MRC pour favoriser le compostage.

Échéancier



**En continu et court terme
(2020-2030)**

2

Sensibiliser et soutenir les citoyens dont les plus jeunes au compostage.

- Distribuer un calendrier des jours de collectes adapté à Tadoussac ;
- Organiser des ateliers avec l'école, le centre des loisirs et la maison des jeunes sur le compost ;
- Accompagner de façon individuelle les citoyens qui s'initient au compostage.

**À court terme
(2020-2023)**



Moyen n° 2 Mettre en place les actions nécessaires pour permettre à l'ensemble de la population et les commerces de composter.



Actions

1

Mettre de l'avant les divers programmes d'aide financière pour l'achat d'un composteur (MRC HCN, autres).

2

Informar les citoyens des sites de dépôt du compost communautaire et du mode de fonctionnement de ceux-ci.

3

Installer des bacs bleus et verts à côté du compost communautaire (tri 3 voies).

4

Augmenter, si nécessaire, le nombre de bacs à compost communautaire.

Échéancier



À court terme
(2020-2023)

À court terme
(2020-2023)

À court terme
(2020-2023)

En continu
(2020-2030)



Moyen n° 3 Offrir du compost de qualité.



Actions

1

Analyser le compost à chaque année.

2

Assurer un niveau de compétence dans l'équipe de la voirie pour la gestion du compost.

3

Informers fréquemment les citoyens sur les aliments acceptés dans le bac brun – éviter la contamination du compost.

Échéancier



En continu
(2020-2030)

En continu
(2020-2030)

À court terme
(2020-2023)



Moyen n° 4 Promouvoir l'herbicyclage.



Actions

1

Mettre de l'avant les programmes d'accompagnement de la MRC HCN pour l'herbicyclage.

2

Accompagner les citoyens dans l'adoption de cette nouvelle pratique.

3

Favoriser l'adoption de cette pratique dans certains espaces entretenus par la municipalité.

Échéancier



À court terme
(2020-2023)

À court terme
(2020-2023)

À court terme
(2020-2023)

Politique environnementale de la municipalité
du village de Tadoussac (2020-2030)



Adoptée par voie de Résolution durant la séance
du conseil municipal de mars 2020